

**PROCES VERBAL DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 septembre 2020**

Date de convocation : 25 septembre 2020

Lieu et heure de la réunion : la réunion s'est tenue à la salle du RDC de la mairie de MARSON à 20h30

Présents : Noel VOISIN DIT LACROIX, Danièle MICHEL, Annie WILK, Katia DAUTELLE, Gérard HERMANT, Karine MUSART, Jean Philippe LEVEQUE, Frédéric BOITEUX

Absents excusés : Jérôme Mallet, Anne Françoise VALLERY, Reine LE LUEL qui a donné pouvoir à Jean Philippe LEVEQUE

Désignation du secrétaire de séance : Danièle MICHEL

1 - Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 25 Août 2020

Le conseil à l'unanimité des présents et pouvoir valide le compte rendu

2 - Nomination de 2 représentants au syndicat mixte de la Marne moyenne

Mrs Gérard HERMANT et Jean Philippe LEVEQUE sont élus à l'unanimité des présents

3 - Position du nouveau conseil sur les projets éoliens

En réponse aux nombreuses sollicitations de la part des développeurs de projet éolien, le précédent conseil avait statué sur une position de neutralité vis-à-vis des développeurs, ceci dans le but d'éviter les conflits d'intérêts

Toutefois, le conseil avait préconisé aux développeurs un recul d'1 km par rapport aux habitations (la loi retient 0,5km)

Le maire propose au conseil de reconduire ces préconisations.

Le conseil valide cette proposition à la majorité des présents, moins une voix qui souhaiterait une distance plus importante

A cette occasion, le maire informe le conseil qu'un nouveau développeur (CALYSE) est venu lui présenter son entreprise et souhaite déployer un parc sur la partie nord-ouest du territoire !

4 - COVID 19 : révision du règlement de location de la salle des fêtes et si besoin les tarifs de location

La pandémie remet en cause les accords d'utilisation des bâtiments scolaires qui pouvaient être utilisés par une association locale. De ce fait, l'association se replie vers la SDF. Mais le

[Tapez ici]

Version 0 du 22 octobre 2020

règlement de location n'est pas adapté et, s'il est appliqué tel que, l'association ne peut pas faire face à la dépense.

Le maire propose de mettre en veille le règlement tarifaire pour les associations locales durant la période de pandémie et de s'adapter aux possibilités de l'association.

Le groupe scolaire a sollicité la SDF pour la fin d'année, voire plus, pour quelques heures. Le conseil décide de la mettre à disposition gratuitement.

Les dernières locations ont mis en évidence des manques dans le règlement de location de la SDF notamment sur la sécurité dans la salle et aux abords

Le maire propose au conseil un ajout au règlement sur ces points

Le conseil à l'unanimité des présents et pouvoir valide ces propositions

5 -Aménagement arboré de la route de Pogny

Le trottoir au droit de la propriété de Madame BONNEVIE est planté pour partie de rosiers et plantes vivaces.

Ces plantations occupent 50% de la superficie du trottoir au détriment des piétons qui, de ce fait, empruntent la route.

Le maire propose au conseil l'arrachage de ces plantations et un réaménagement du trottoir pour qu'il soit utilisable sur toute sa superficie

Un deuxième passage protégé sera installé route de la libération, permettant ainsi aux piétons de rejoindre la rue de la mairie en meilleure sécurité

Les rosiers seront replantés route de Pogny, côté Francheville, dans le virage, en ligne avec les arbres en place

Quelques personnes souhaitent la disparition du pin « pendula ». Cela faciliterait la visibilité dans ce virage !

Le conseil, après discussion, ne valide pas cette proposition mais reste attentif à la gestion de la circulation sur cet axe

Le conseil à l'unanimité des présents et pouvoir valide ces propositions

6 - Nomination d'un correspondant sécurité routière

Mr Jean Philippe LEVEQUE est retenu comme correspondant pour la commune de Marson

7 - Remboursement de frais

Remboursement de 25,56 € à Danièle MICHEL, frais avancé à l'occasion de la cérémonie du 14 JUILLET

Le conseil à l'unanimité des présents et pouvoir valide le remboursement de ces frais

8 - Avancement des travaux en cours

Dossier aménagement espace rue du Montier : toujours en attente de la décision de la DETR.
Réponse possible fin octobre

[Tapez ici]

Version 0 du 22 octobre 2020

Carte communale : La CCMC termine le dossier sur octobre-novembre

L'armée effectuera des manœuvres du 2 au 27 novembre et a sollicité la commune pour une occupation partielle du terrain de loisirs, à côté du château d'eau

9 - Questions et informations diverses

SDF :

_Chauffage : la pompe à chaleur est en panne. Montant des travaux de réparation 2 879 €TTC

_Infiltration d'eau dans les toilettes donnant sur l'extérieur

_Fête St Nicolas

Compte tenu de la pandémie, la fête de St Nicolas est annulée

Prochain conseil le mardi 27 octobre 2020 à 20h30 dans la salle du rez-de chaussée de la Mairie